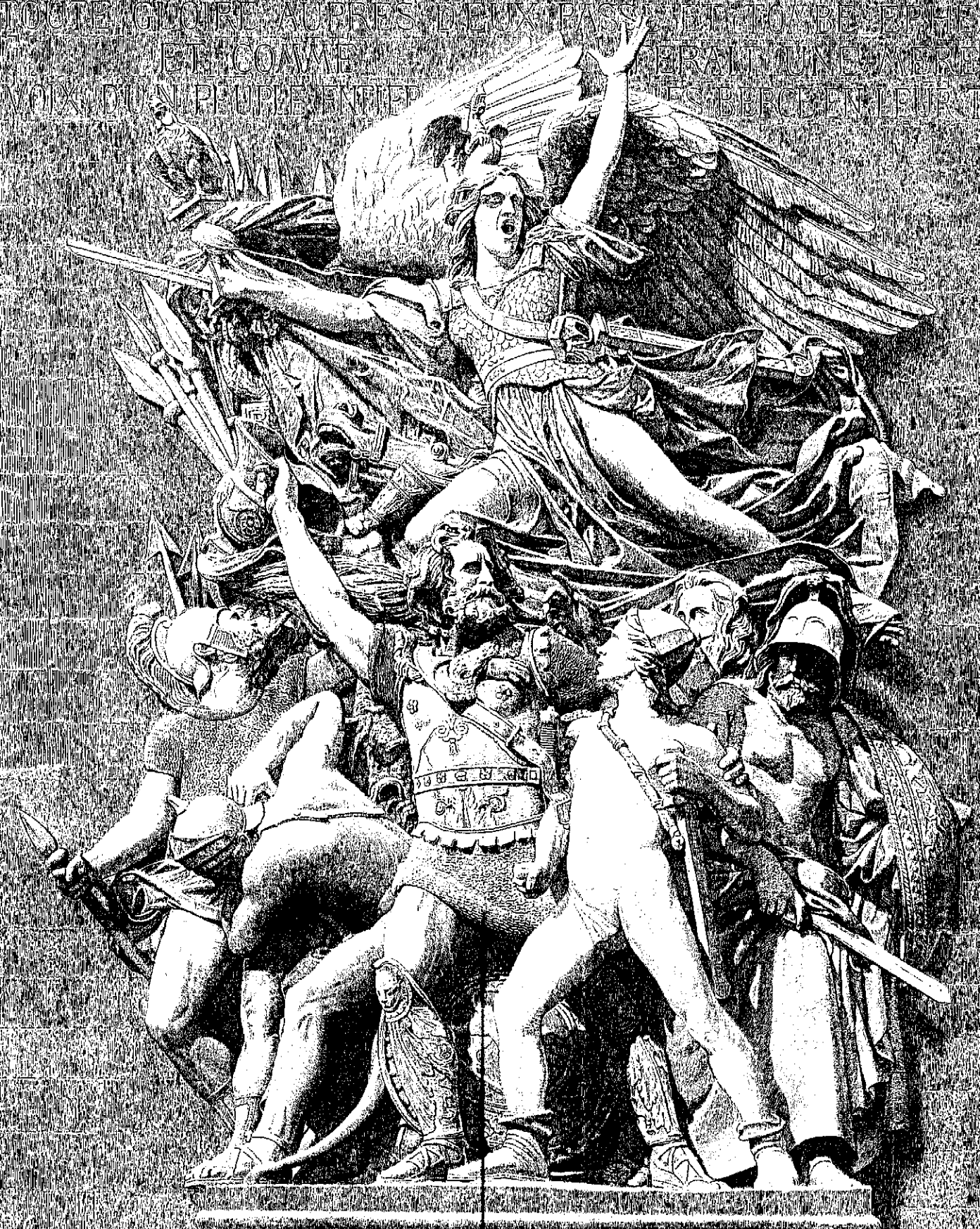


CEUX QUI PIEUSEMENT SONT MORTS POUR LA PATRIE
ONT DROIT QU'À LEUR CERCUEIL LA FOULE VIENNE ETRIENNE
ENTRE LES PLUS BEAUX NOMS SEULEMENT EST LE PLUS BEAU
TOUTE GLOIRE APRÈS LEUX IL N'Y A PLUS DE PLACE
ET COMME
LA VOIX DU PEUPLE ENTE



A LA MEMOIRE
DE
Daurin François Jean
Soldat au 9th Régiment d'Infanterie

MORT POUR LA FRANCE
le 10 Avril 1916.

HOMMAGE DE LA NATION

(Loi du 27 Avril 1916)

Le Président de la République :